

# LA RÉHABILITATION DE PHOTIUS

## I

Ouvrons n'importe quelle histoire de l'Église parue jusqu'aux environs de 1930. Voici, dans ses grands traits, comment s'y trouve racontée l'histoire de Photius.

En 843, l'impératrice Théodora avait mis fin à la seconde phase de la lutte iconoclaste. L'orthodoxie triomphait. En 847, elle conféra le patriarcat de Byzance à un moine, fils de l'empereur Michel I<sup>er</sup>, défenseur zélé des saintes images, Ignace.

Ignace entra bientôt en conflit avec le jeune empereur, Michel III qui occupait le pouvoir sous la régence de sa mère, Théodora, et surtout avec son oncle Bardas. Michel menait une vie dévergondée, parodiait les cérémonies religieuses, troublait les processions présidées par le patriarche. Son éducateur Bardas ne valait pas mieux. On l'accusait d'entretenir des relations incestueuses avec sa belle-fille, Eudocie. Emporté par son zèle, Ignace, à la suite d'un premier avertissement resté sans effet, refusa publiquement la communion à Bardas. Il ne voulut pas, ensuite, collaborer à la relégation de Théodora dans un monastère. Aussi, accusé de trahison, fut-il exilé à l'île de Térébinthe, à la fin de 858. Toutes les tentatives pour obtenir sa démission échouèrent.

La cour nomma à sa place Photius, lui aussi de famille princière, remarquable par son immense culture, mais d'un orgueil non moins grand, dépourvu de scrupule, menteur et falsificateur de textes. Laïque, tonsuré le 20 décembre, il reçut la consécration épiscopale à la Noël de la main d'un prélat suspens et excommunié, Grégoire Asbestas. Sans doute ces irrégularités ne paraissaient pas tellement choquantes à Constantinople, où faisait loi la volonté du Basileus. Des précédents historiques y existaient, notamment en faveur de consécérations de néophytes et d'ordinations accomplies à la hâte et sans les interstices réguliers. Cependant, il subsista un fort parti ignatien, dans le peuple, parmi les moines, les évêques et même les ministres impériaux.

Conformément à l'usage, le nouveau patriarche envoya à Rome sa synodique (lettre annonçant sa nomination). Elle abondait en protestations de piété, affirmait qu'Ignace s'était « retiré comme à la dérobée » et que lui, Photius, s'était vu contraint d'accepter la haute charge devant la volonté de l'empereur et de tout le clergé. Dans

sa lettre, que nous ne connaissons que par la réponse du pape, l'empereur Michel III précisait encore davantage : Ignace avait abandonné spontanément sa charge ; il avait été déposé deux fois par le synode de Constantinople.

Un des plus grands papes occupait alors le siège de Saint-Pierre : Nicolas I<sup>er</sup>. On possède notamment de lui les fameux *Responsa* aux demandes du Kniaz des Bulgares, qui voulait devenir chrétien. La question bulgare, nous le verrons, est intimement unie à l'histoire de Photius.

Dans sa réponse à l'empereur et au nouveau patriarche, Nicolas I<sup>er</sup> fit valoir l'illégalité de la procédure suivie : déposition d'Ignace par un synode privé et sans le consentement de Rome ; élection d'un néophyte en dépit des lois canoniques. Le pape tenait donc l'affaire en suspens ; il ne se déciderait qu'après avoir entendu les légats qu'il envoyait à Constantinople. La cause d'Ignace devait être revue, en leur présence, dans un synode de l'Eglise byzantine.

Malheureusement, ignorant le grec, documentés par les seuls partisans de Photius, les députés du pape consentirent à siéger dans un synode, « nouveau brigandage », qui reconnut Photius (861). Ils allèrent jusqu'à consentir à la falsification de la lettre pontificale dont ils étaient porteurs.

En dépit de la faiblesse de ses envoyés, Nicolas I<sup>er</sup> maintint intégralement sa position antérieure. La décision ne dépendait que de lui. Si sa réponse à Photius restait mesurée, une épître aux patriarches d'Orient traitait leur collègue de Byzance d'*homo scélestissimus* (862). Quelques mois plus tard, à la suite du rapport à Rome d'un envoyé d'Ignace, Nicolas I<sup>er</sup>, dans un synode romain, déposait l'usurpateur et réintérait Ignace sur le siège patriarcal. Toutefois le Souverain Pontife offrait encore, peu après, la révision de la cause, pourvu qu'elle se fit à Rome et en présence des parties en conflit ou de leurs représentants. La modération du pape s'explique en partie par l'espoir que Byzance reconnaîtrait ses droits dans la question bulgare et le rattachement de ce peuple à Rome.

Nous voici arrivés au moment le plus tragique de la lutte. En 867, Photius adressait une lettre encyclique aux patriarches orientaux pour les inviter à un grand concile, projeté pour condamner les erreurs propagées en Bulgarie par les missionnaires latins. Ce manifeste, très violent, dénonçait les innovations religieuses introduites dans ce pays par des « hommes exécrables venus de l'Occident, tels des bêtes sauvages » : jeûne du samedi, interdiction du mariage des prêtres, altération du symbole par l'addition du *Filioque*, etc. Ce concile, réuni en août-septembre de cette année 867, prononça l'excommunication et la déposition de Nicolas I<sup>er</sup>. Celui-ci ne connut pas ces sentences : il s'éteignit le 13 novembre.

Adrien II, qui lui succéda, se trouva en présence d'une situation

toute nouvelle à Constantinople. En 866-867, Bardas et Michel III tombaient sous le poignard d'un assassin, mandaté par Basile I<sup>er</sup> le Macédonien. Celui-ci, proclamé empereur, voulut rétablir la paix religieuse dans ses États, où le peuple et maints ecclésiastiques tenaient pour Ignace, l'ascète, le saint, le martyr. Ignace reprit donc le gouvernement de l'Église, tandis que Photius était relégué dans un monastère. Rome ne pouvait qu'approuver ce changement. Adrien II exigea cependant que les participants au concile, qui aurait lieu à Constantinople — le VIII<sup>e</sup> concile oecuménique : 869-870 — en présence de ses légats, souscriraient la formule de foi du pape Hormisdas, qui avait terminé en 517 un schisme de quarante années entre les deux Églises : le schisme acacien ; il fallait aussi donner au pape satisfaction sur la question bulgare.

L'empereur se montra froissé des exigences du pape. Des évêques, en plein concile, manifestèrent aussi leur mécontentement. Les Byzantins voulurent subtiliser l'exemplaire du *Libellus satisfactionis*, signé par les Pères de l'assemblée. Dans les actes du Concile envoyés à Rome, une lettre pontificale fut mutilée. Anastase le Bibliothécaire, présent alors à Byzance, découvrit la supercherie.

A la dernière session du concile arrivèrent les délégués de Boris. Le prince, malgré ses promesses solennelles, s'était détaché de Rome, qui refusait de lui donner un patriarche et même l'archevêque qu'il demandait, Formose. Ignace jugea habile de ne pas trancher la question litigieuse entre Rome et Byzance. Il en chargea les représentants des autres patriarcats orientaux, qui rattachèrent la Bulgarie à Byzance. Les légats protestèrent. Néanmoins, peu après leur départ, le patriarche byzantin sacra un archevêque et quelques évêques pour la Bulgarie.

Dans leur voyage de retour, les députés de Rome tombèrent aux mains de Slaves pillards qui les dépouillèrent de leurs bagages, y compris les dossiers du concile. Heureusement Anastase le bibliothécaire arriva sain et sauf à Rome et put renseigner le pape. Celui-ci blâma Ignace et excommunia les évêques byzantins nommés pour la Bulgarie.

Jean VIII, successeur d'Adrien II, diplomate fort souple, reconnut le concile de 869-870, espérant que cette condescendance de sa part déterminerait Ignace à céder sur le terrain bulgare. Vains espoirs. Le Souverain Pontife envoya alors un ultimatum au patriarche byzantin. Quand les légats, porteurs des injonctions pontificales, arrivèrent à Constantinople, Photius occupait de nouveau le siège patriarcal.

Voici ce qui s'était passé. Rentré en grâce auprès de Basile I<sup>er</sup>, l'exilé avait pu revenir à Byzance. A la mort d'Ignace, l'empereur, pour mettre fin aux appellations de Photiens et d'Ignatiens et rétablir l'unité dans l'Église byzantine, rendit à Photius ses hautes fonc-

tions. Jean VIII, lui aussi, souhaitait la réconciliation des Églises. Il escomptait de plus alors le secours de Byzance contre les Sarrasins qui menaçaient l'Italie. Il reconnut donc Photius, à la seule condition qu'il confessât ses fautes devant un concile.

Le concile, dit photien, se réunit en 879-880. Photius y fit une rétraction assez bénigne, dont Rome se contenta. Sur la question bulgare, Byzance céda. Malheureusement Boris se montrera moins accommodant. Il ne voulait plus entendre parler maintenant que d'évêques byzantins et de liturgie byzantine. Photius obtint de l'assemblée, après la lecture de lettres falsifiées de Jean VIII, la condamnation du VIII<sup>e</sup> concile oecuménique, ainsi que celle de l'addition du *Filioque* au symbole, dont on accusait Rome.

Nous voici presque au terme de cette histoire, longue et compliquée. A la mort de Basile I<sup>er</sup>, Léon VI déposa Photius, reportant sur lui ses ressentiments à l'égard de son prédécesseur. Le malheureux patriarche retourna en exil, où on lui creva les yeux. D'autre part, Jean VIII, ayant appris toute la vérité sur le synode photien, était revenu sur sa première décision en faveur de Photius et l'avait excommunié. Ainsi commença le « second schisme de Photius », qui se perpétua sous les papes suivants jusqu'au début du X<sup>e</sup> siècle.

## II

A partir de 1933, plusieurs pièces de cet échafaudage historique commencèrent à être battues en brèche (1). Cependant l'attaque d'ensemble ne fut déclenchée que tout récemment par le savant Fr. Dvornik. Son ouvrage porte le titre : *The Photian Schism. History and Legend* (2). Il nous suffira de l'analyser, en retenant surtout les affirmations en contradiction plus ou moins nette avec l'ancien exposé de l'histoire photienne. Pour plus de clarté nous les ferons précéder de numéros d'ordre.

I. Michel III, bien vu par le peuple et la classe moyenne, fut un grand souverain (3) et généreux envers les églises. Il détrôna Théodora pour des raisons politiques, lui laissa sa liberté, ne la relégua pas dans un monastère. La postérité vit à tort en lui un « triste sire ». Quant à Bardas, ce sont ses ennemis qui, pour le discréditer,

(1) Notamment par Fr. Dvornik et V. Grumel, dans divers articles. Il faut citer ici les pp. 465-501 du t. VI de *l'Histoire de l'Église d'A. Fliche* et V. Martin, par E. Amann (Paris, 1937), et les pp. 101-155 de l'ouvrage de M. Jugie, *Le schisme byzantin*, Paris, 1941, dont les auteurs exposent magistralement l'histoire photienne, au stade du développement où elle se trouvait quand ils écrivirent.

(2) Cambridge, The University Press, 1948, 24 × 17 cm., xiv-504 p. Prix : 35 sh.

(3) Preuve faite par H. Grégoire, professeur à l'Université de Bruxelles. N. R. TH. LXXII, 1950, n° 2.

l'accusèrent d'inceste. Ignace, fort saint mais inexpérimenté, ajouta foi à ces accusations.

II. Le gouvernement, mécontent de la conduite d'Ignace vis-à-vis de l'empereur et de Bardas, le considéra comme responsable de l'opposition faite au régime. Il lui représenta que, vu son grand âge et le trouble jeté dans la ville en partie par sa faute, sa renonciation au patriarcat s'imposait. Des partisans mêmes du saint homme l'engagèrent à céder. Ignace abdiqua donc. On l'exila à Térébinthe.

III. Le synode nomma alors Photius. Plusieurs évêques du parti d'Ignace se rallièrent à ce choix et participèrent même, avec Grégoire Asbestas, à la consécration du nouveau patriarche. Cependant quelques extrémistes, moines surtout — car les opposants ne formaient qu'une minorité dans le haut clergé — se remirent à conspirer pour rétablir Théodora sur le trône et Ignace sur le siège patriarcal. Ils furent persécutés, puis exilés; Ignace lui-même fut placé sous la surveillance de la police et transféré de place en place, afin d'empêcher toutes les communications qu'on le supposait entretenir avec les révoltés. De plus, on exigea de lui une attestation formelle par laquelle il renonçait au patriarcat. Ignace, mécontent des mauvais traitements infligés à ses amis, ne céda pas. N'avait-il d'ailleurs pas déjà abdiqué et pourquoi le forcer à répéter une renonciation déjà faite? Alors une assemblée ecclésiastique prononça sa déposition.

IV. L'empereur et Photius firent quelque difficulté à se soumettre à l'exigence du pape, qui demandait la révision devant les légats de la cause d'Ignace. Celle-ci n'avait-elle pas été jugée régulièrement? Cependant, pour honorer le siège romain et le pape Nicolas, le concile de 861 consentit à réexaminer la question. Ignace parut librement à la première session. A la troisième, à laquelle il fut amené par la police, il déclara n'en avoir pas appelé à Rome et ne pas reconnaître la compétence des légats. Les envoyés romains ratifièrent la sentence du concile, qui déposait l'ancien patriarche. Ils manquèrent donc à leurs instructions. Ils le firent consciemment, parce qu'ils se rendaient mieux compte que Rome de la situation à Constantinople. L'opposition à Photius n'était pas aussi formidable qu'on le pensait dans la Ville Éternelle et ses représentants n'étaient pas si innocents qu'ils le prétendaient. Intelligents, serviteurs fidèles de la papauté, bons canonistes, les légats estimèrent que la première reconnaissance par l'Église byzantine du droit de Rome de juger un patriarche valait bien quelque concession. On leur reproche également de n'avoir pas protesté contre la lecture incomplète, faite à l'assemblée, de la lettre de Nicolas I<sup>er</sup> (supprimant le passage qui lui réservait le jugement final). Mais un fait semblable s'était passé au VII<sup>e</sup> concile oecuménique (2<sup>e</sup> de Nicée) où avait été tronquée une lettre d'Adrien I<sup>er</sup>, sans que les légats d'alors eussent eu à souffrir

dé leur conduite. Ce précédent et la soumission de l'Eglise byzantine au jugement du Souverain Pontife permettent de considérer la « perversion » des légats comme « beaucoup moins qu'un péché impardonnable ». Ignace se soumit à la sentence du concile de 861.

V. Une mission de partisans d'Ignace à Rome, auxquels ajouta foi le pape, amena la décision du synode romain de 863, excommuniant et déposant Photius et rendant l'autorité patriarcale à Ignace. Cependant, dans sa fameuse lettre du 28 septembre de cette année, qui affirme hautement les droits de la primauté et proteste contre la déposition d'Ignace par un synode byzantin, Nicolas I<sup>er</sup> s'offre encore à revoir la cause à Rome. Mais dans une lettre à Photius, écrite après la prestation du serment de fidélité par Boris à Rome, le pape exhorte l'« usurpateur » à céder la place à Ignace.

VI. Le mécontentement provoqué à Constantinople par le pas décisif du Kniaz bulgare provoqua l'encyclique de Photius et la « déposition » de Nicolas I<sup>er</sup> (été de 867). Le concile byzantin réuni alors ne condamna nullement l'orthodoxie de Rome ni la primauté romaine; il n'entendit pas provoquer une rupture entre les deux Eglises; il se contenta de déposer un pape, Nicolas I<sup>er</sup>. Toutefois cette démarche constitue un fait jusqu'alors inouï dans l'histoire et elle mit en danger l'unité de la chrétienté.

VII. Le concile de Constantinople de 869-870 a été introduit indûment dans la liste des assemblées oecuméniques. De ce fait sont responsables non la chancellerie pontificale mais les canonistes occidentaux à partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. En Orient, cette introduction ne se fera qu'au XV<sup>e</sup> siècle.

VIII. Le « second schisme photien » est une mystification historique. Jean VIII n'a pas condamné une seconde fois le patriarche de Byzance et ses successeurs n'ont donc pas renouvelé cette condamnation.

IX. Photius a pris rang en 996-998 parmi les saints patriarches de Constantinople. L'Occident l'a traité avec un mépris immérité. C'était un « grand homme d'Eglise », « un humaniste cultivé » « et un vrai chrétien », assez généreux pour pardonner à ses ennemis et faire le premier pas en vue d'une réconciliation. Un homme qui accomplit un tel travail et s'acquit tant de titres littéraires ne peut pas avoir été l'ambitieux dépeint par ses ennemis. Il faut admettre chez lui des moments de faiblesse. Surtout lorsqu'il s'attaqua en 867 à l'Eglise romaine. Mais la manière dont il tâcha d'arriver à un compromis dans l'affaire bulgare, ses efforts pour établir de bons rapports avec des personnages romains en vue, son acceptation des paroles dures que lui adressa Jean VIII même après la réconciliation semblent prouver qu'il se rendit compte de sa faute.

## III

Entre les deux exposés de l'histoire de Photius que nous venons de retracer, il n'existe pas seulement des différences de détail. Il en est de fondamentales. Mais lequel des deux mérite créance et doit être retenu par l'histoire ? La complexité des questions byzantines ne nous permet pas ici de porter un jugement définitif. Notre rôle se bornera à marquer la manière dont procède M. Dvornik.

Dans la première et plus importante partie de son œuvre (4), le savant auteur apporte peu de documents nouveaux. Mais il se livre à une critique serrée de sources depuis longtemps connues. Parmi celles-ci, un certain nombre jouissent d'une valeur incontestable. D'autres prêtent à discussion, au moins dans certaines de leurs parties. Il faut citer surtout, de ce point de vue, la « collection antiphotienne », ajoutée à quelques manuscrits grecs des Actes du VIII<sup>e</sup> concile (5). Elle fut compilée à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, sous le pape Formose (891-896), par un adversaire décidé de Photius. Un grand nombre de ses affirmations sur le second schisme de Photius manquent absolument de valeur. Leur auteur même semble se rendre compte parfois de la faiblesse de son argumentation. Ce second schisme resta d'ailleurs totalement ignoré de la littérature contemporaine, tant latine que byzantine.

Pour les faits antérieurs au second schisme et qui donnent lieu à contestation, M. Dvornik recourt aux sources contemporaines et tâche d'y discriminer la vérité de l'erreur. Voici quelques exemples. D'abord la déposition ou l'abdication d'Ignace en 858. Les actes du concile de 869 attestent les premiers son abdication. Nicéas le Paphlagonien, antiphotien décidé, dans sa *Vita Ignatii*, montre assez, quand on le lit entre les lignes, qu'il n'y eut pas déposition de celui-ci. D'autres documents, comme la Vie de saint Euthyme, émanés également de partisans d'Ignace, sont en contradiction avec le récit de Nicéas. Le métropolitain de Smyrne, Métrophane, affirme que lui et d'autres évêques acceptèrent Photius, qui s'était engagé à ne rien tenter contre Ignace ; mais que le nouveau patriarche manqua à ses serments et déposa son compétiteur ; qu'alors lui et ses collègues — il va même jusqu'à dire « tout le corps des évêques de Constantinople » — anathématisèrent Photius, le déclarant déposé par le Père, le Fils et le Saint-Esprit. De l'examen et de la comparaison de ces documents et de quelques autres M. Dvornik conclut qu'il n'y eut pas de

(4) *The Photian Schism. I. The History*, pp. 1-278. La seconde partie porte le titre : *The Photian Schism : II. The legend* (pp. 279-431). Nous nous en occuperons plus bas.

(5) Mansi, *Concilia*, t. XVI, col. 409-457.

(6) F. Dvornik, *Le second schisme de Photius. Une mystification historique*, dans *Byzantion*, 1933, t. VIII, pp. 42 suiv.

déposition d'Ignace, mais que le saint abdiqua, plus ou moins volontairement.

Autre fait : Le synode de Constantinople de 861, où les légats pontificaux reconnurent Photius. Ses actes ont été détruits par les Pères du concile de 869-870. Il en reste heureusement un extrait, et, de plus, des relations de Nicétas, cité plus haut, de l'abbé Théognoste, de Stylianos, archevêque de Néo-Césarée, et d'Anastase, le bibliothécaire de l'Église romaine. Ces documents permettent à l'auteur de reconstituer avec une grande probabilité l'histoire de ce synode.

Troisième fait : la dépossession de Photius du patriarcat, à la suite de l'accession au trône de Basile I<sup>er</sup>. Ici l'on se trouve en face de deux versions opposées : celle de Georges le Moine, d'après laquelle Photius se serait opposé au nouvel empereur et lui aurait même refusé la communion. Ensuite celle contenue dans le récit d'Anastase le Bibliothécaire, d'après laquelle Basile persuada Photius, qui abusait de son ministère, de renoncer à son siège. Dvornik préfère la seconde. Voulant gouverner avec un nouveau parti, Basile devait réinstaller Ignace sur le siège de Constantinople et obtenir la résignation de Photius. La seconde version cadre d'ailleurs mieux avec l'ensemble des événements qui suivent.

Quatrième fait, le dernier dont nous parlerons ici : la réconciliation de Photius et d'Ignace en 879-880, année du « concile photien » (cfr p. 176-177). Ici encore nous retrouvons la collection antiphotienne et Stylianos. Ces deux sources prouvent au moins l'existence de pourparlers en vue de cette réconciliation. Celle-ci semble certaine.

Les démonstrations de M. Dvornik sont bien menées. Emporteront-elles chez tous la pleine conviction ? Nous n'oserions l'affirmer. Tout lecteur un peu averti sait la difficulté, surtout en présence de deux textes contradictoires, d'en dégager la vérité. Des byzantinistes scruteront ces argumentations et se demanderont si l'auteur ne se laisse pas entraîner de-ci de-là par son souci de blanchir Photius. Cette tendance se découvre à notre avis dans l'affaire de l'encyclique de 867 et de la « déposition » de Nicolas I<sup>er</sup> prononcée par le concile byzantin. Nous ne comprenons pas, par exemple, comment cette démarche inouïe ne constitue pas en fait une négation de la primauté. Nous ne pensons pas que la signification de l'encyclique photienne et du synode de 867 ait été « exagérée par les historiens et les théologiens » (p. 129). Il ne s'agit pas seulement d'une « futile attack » (p. 433). Jamais auparavant on n'en vit d'une telle gravité. Photius ne reprochait pas seulement à Rome ses pratiques disciplinaires, mais une erreur dogmatique, celle d'introduire deux principes dans la Trinité. L'unique schisme de Photius ne dura guère sans doute ; mais il ouvrit la voie et les adversaires orientaux de Rome ne cesseront d'emprunter leurs armes à l'encyclique de Photius.

Signalons la manière dont M. Dvornik rattache l'histoire de Pho-



tius à l'histoire byzantine antérieure, en nous renseignant dans les premières pages de son ouvrage sur les partis de la capitale byzantine. Depuis des siècles s'y disputaient les Verts et les Bleus. Ils s'opposèrent dans les luttes monophysites et iconoclastes, les premiers favorisant l'hérésie, les seconds tenant à l'orthodoxie, ou, tout au moins, les premiers représentant la tendance libérale et modérée, les seconds conservateurs et réactionnaires. Les Verts suivent la politique de l'« économie », ils admettent des compromis dans des questions qui ne regardent pas les fondements de la foi. Les Bleus, intransigeants, entendent appliquer dans tous les cas et avec la plus extrême vigueur les prescriptions de l'Église. Les économistes l'emportent avec Tarase et le second concile de Nicée (787). Le culte des images défini, on peut, d'après eux, rétablir sur leur siège les évêques qui ont renié leurs erreurs. Mais les moines de Studion blâment cette indulgence. Méthode lui aussi appartient au parti des modérés, bien que nommé par Théodora, plutôt portée vers les extrémistes. La lutte reprend à la mort de Méthode et l'impératrice-régente choisit, cette fois parmi les intransigeants, Ignace. Michel III, Bardas, Photius appartiennent, eux, à la fraction opposée, qui se recrute surtout parmi les intellectuels et dans le haut clergé séculier.

#### IV

Il reste à marquer brièvement comment se forma la légende de Photius. De ce point, M. Dvornik traite longuement dans la seconde partie de son ouvrage. Il y déploie une érudition remarquable et nous croyons certaines les conclusions qui se dégagent de ces pages.

Le prestige de Nicolas I<sup>er</sup> et l'animosité contre les Grecs, qui commença à se manifester sous son pontificat, favorisèrent sans aucun doute la naissance de la légende photienne en Occident. Cependant, jusque vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, les péripéties de l'histoire du patriarche byzantin n'intéressent guère les Latins. A partir de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, le grand pontife occupa une certaine place dans les écrits réformateurs. On lui attribua notamment une excommunication de Michel III, qui n'a rien d'historique. Depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle les collections canoniques commencent à ranger le concile de 869-870 parmi les assemblées oecuméniques. Mais, même aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, époque de controverses entre Latins et Grecs, on trouve encore fort peu de chose sur l'affaire photienne. Au XV<sup>e</sup>, les tenants de la suprématie conciliaire en tirent naturellement des arguments pour prouver le droit des empereurs de convoquer les conciles et celui des conciles de juger et de déposer le pape.

Une fois admise l'oecuménicité du VIII<sup>e</sup> concile, il était assez

naturel, surtout à l'époque de l'apogée de la papauté, qu'on témoignât peu de sympathie envers un homme qui s'était opposé au pape. Mais il faut attendre Baronius pour trouver le résultat historique de ces sentiments. Mis en face de la littérature latine antérieure, ignorant le grec, livré à des documents contemporains contradictoires, l'illustre cardinal ne parvint pas à se frayer la voie du vrai dans cette immense forêt. C'est sa conception qui demeura fondamentalement celle des historiens occidentaux, y compris le cardinal Hergenröther; les trois volumes de celui-ci, parus de 1867-1869, doivent donc être consultés avec prudence, tout en étant parvenus, sur bien des points, à des résultats définitifs.

Il est plus extraordinaire de constater que l'influence de Baronius s'exerça même sur les écrivains byzantins du XVII<sup>e</sup> siècle, qui admirèrent ses principales idées. Cependant le cas de Photius y avait évolué longtemps de façon très différente de celle de l'Occident. Dès la fin du X<sup>e</sup> siècle, il est vénéré et mis au nombre des saints. Sa célébrité ne semble pas croître lors du schisme de Cérulaire et ce schismatique ne le considère pas comme le chef de la croisade antilatine. Au contraire, sa popularité monte lors de la recrudescence de la polémique au XII<sup>e</sup> siècle. Au XIII<sup>e</sup>, lors des tentatives d'union marquées par le deuxième concile de Lyon (1274), et au XV<sup>e</sup>, à l'époque du concile de Florence, Photius apparaît, aux yeux des unionistes, comme responsable du schisme. Les unionistes du XV<sup>e</sup> siècle ne considèrent plus le patriarche de Byzance comme un saint. Bessarion cherche surtout, dans les événements du IX<sup>e</sup> siècle, la reconnaissance de la primauté pontificale par les Orientaux. Le patriarche Dosithée entreprit de défendre la mémoire de Photius contre Baronius et surtout Allatius. C'est après lui seulement que les écrivains orientaux abandonnèrent la tradition de leur Eglise, qui s'y était maintenue depuis le IX<sup>e</sup> siècle.

M. Dvornik, par sa connaissance des sources et par sa perspicacité, a revu un des plus grands procès de l'histoire. Son ouvrage se classera parmi les plus importants, parmi ceux qui susciteront le plus d'intérêt. Traduit en langue française, il se répandra dans tous les milieux cultivés. On pourra en contester certaines affirmations. Ses conclusions fondamentales resteront debout. Bien différent de ceux qu'on appelait jadis les dénicheurs de saints, l'auteur réhabilite un personnage trop calomnié. Et cela par seul souci de la vérité. Son audace est de celles qu'appelait Léon XIII de tous ses vœux quand il ouvrait aux chercheurs les trésors de la bibliothèque vaticane.